

Bulletin d'inscription

- ☐ OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Le dossier médical** : 7 juin 2024, distanciel, 420€ TTC
- ☐ OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Le dossier médical** : 26 novembre 2024, distanciel, 420€ TTC
- ☐ J'ai bien pris note des conditions d'annulation*.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée**)

Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. Fax.....

E-mail.....

Cachet :

Date:

Signature:

Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : formation@leh.fr
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : www.leh.fr/formation

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

**Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact

Tél. 05.57.57.08.68

Fax 05.57.57.08.69

formation@leh.fr



Numéro d'existence en qualité
d'organisme de formation :

11753475275

SIRET : 434 161 741 00013

LEH Formation

Affaires juridiques



JOURNÉE COMPÉTENCE - LE DOSSIER MÉDICAL

Vendredi 07 Juin 2024

Formation en distanciel

Mardi 26 Novembre 2024

Formation en distanciel

Groupe LEH un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

Objectifs pédagogiques

- Rappeler les règles relatives à la constitution, la gestion et les règles de conservation du dossier médical
- Apporter aux participants des réponses concrètes concernant l'exercice de leurs fonctions notamment en matière de secret médical et de responsabilité

Public concerné

Cette formation s'adresse aux personnels des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux assurant la gestion des dossiers médicaux.

Formation accessible aux publics en situation de handicap.

Durée

1 jour (6 heure)

Méthode pédagogique

La formation se déroulera en une présentation théorique des règles juridiques illustrées de cas concrets tirés de la jurisprudence, puis sous forme de questions-réponses pour que les apports du formateur trouvent écho auprès des problématiques rencontrées par les participants.

Profil intervenant

Avocat au barreau de Paris, spécialisé en droit public, droit hospitalier et droit médical

Évaluation de fin de formation

En début de formation: recueil des attentes des participants - En fin de formation: bilan avec le formateur sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud. Un compte rendu est remis par le formateur.

Documents remis aux stagiaires

- Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation
- **Le + : accès d'un mois à Hopitallex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

Rappel des règles juridiques

Le contenu du dossier médical

- Présentation du contenu réglementaire du dossier médical
- Analyse et résolution de problématiques spécifiques à la constitution des informations intégrées dans le dossier médical
- Les prescriptions médicales : conditions de validité, analyse de problématiques (problème d'obtention de la signature, identification des professionnels habilités à signer...)
- La problématique du partage de l'information médicale (coexistence avec le dossier de soins infirmiers ou communication d'information provenant d'autres professionnels comme les psychologues)
- Les répercussions de l'accès direct par l'utilisateur ou ses ayants droit sur la structuration du dossier médical (isolement des informations inaccessibles, modification des habitudes d'écriture...)
- La gestion des « notes personnelles »
- La formalisation de la désignation d'une personne de confiance et de la personne à prévenir : fonctions, modalités de désignation...

La gestion des dossiers patients au quotidien

- Règles d'accès (identification des personnels habilités à accéder et à écrire dans les dossiers patients, modalités de communication des dossiers entre services)
- Règles de transfert vers un autre lieu de prise en charge
- Règles de tri, de conservation et d'archivage des dossiers médicaux (avec analyse de la réforme du 4 janvier 2006)